

Synthèse “Attentes” :

Les attentes exprimées par les participants se structurent autour de cinq axes principaux qui traduisent la volonté d'un développement maîtrisé, durable et attractif du réseau VTT cantonal.

1. Structuration et hiérarchisation du réseau :

- Besoin d'un réseau clair, cohérent et hiérarchisé, reliant les zones clés du canton.
- Importance d'une planification à plusieurs échelles (locale, régionale, cantonale) intégrant les liaisons interrégionales et les connexions TP.
- La clarté du réseau doit permettre une compréhension facile et encourager une pratique encadrée, tout en laissant la liberté aux pratiquants.

2. Cohabitation et régulation des usages :

- Nécessité de canaliser la pratique du VTT pour réduire les conflits entre usagers (randonneurs, piétons, agriculteurs, forestiers).
- Volonté de renforcer la régulation et la sensibilisation, notamment sur les zones à forte fréquentation.
- Objectif : assurer une cohabitation apaisée par des itinéraires dédiés, une communication claire et une signalisation adaptée.

3. Protection de l'environnement et durabilité :

- Importance d'un développement compatible avec la nature : respect des zones sensibles, maîtrise des impacts sur la faune et les sols.
- Intégration du VTT dans une logique de mobilité douce et de tourisme durable.
- Préservation des paysages jurassiens comme valeur ajoutée essentielle à long terme.

4. Attractivité touristique et expérience de qualité :

- Attente d'une offre diversifiée et claire, adaptée à tous les niveaux de pratique (familles, sportifs, touristes).
- Le VTT doit devenir un levier d'attractivité territoriale, favorisant les séjours et les retombées économiques locales.
- L'objectif est une expérience fluide et cohérente du point de vue de la communication, de la signalisation et des services.

5. Sécurité, communication et gouvernance locale

- Clarification des responsabilités, prévention des accidents et amélioration de la sécurité perçue.
- Une communication cohérente et partagée est jugée indispensable pour fédérer les acteurs.
- La coordination entre canton, communes et acteur doit être renforcée pour garantir la pérennité du réseau.

Synthèse “Opportunités

Les opportunités identifiées mettent en évidence le potentiel du canton de Neuchâtel pour devenir une référence du VTT durable et interconnecté, à travers quatre leviers stratégiques.

1. Synergie entre VTT et tourisme :

- Le VTT est perçu comme un vecteur d'attractivité touristique majeur.
- Les offres combinant hébergement, restauration, culture et itinéraires balisés favorisent un tourisme d'expérience et prolongent les séjours.
- Le développement du VTT soutient une économie locale quatre saisons.

2. Mobilité douce et accessibilité :

- Les transports publics constituent et doivent être un pilier de la stratégie cantonale : accès direct aux itinéraires, haltes TP, cartes combinées, tarification avantageuse
- La mobilité douce (train, bus, vélo) doit permettre une réduction du trafic automobile pour rejoindre les départs des parcours (problématique de stationnement) et renforcer la durabilité de la pratique.
- Objectif : un réseau intermodal fluide pour les visiteurs comme pour les habitants.

3. Gouvernance, coordination et communication

- Les ateliers appellent à une meilleure coordination intersectorielle (tourisme, mobilité, environnement, sport).
- La promotion de l'offre doit être cohérente et centralisée, en s'appuyant sur des supports numériques communs (cartes, sites, applications).
- L'idée d'un label cantonal VTT ou d'une charte commune de qualité pourrait renforcer la reconnaissance et la crédibilité du réseau.

4. Infrastructures et services de qualité

- Offres condensées (bikepark / zone urbaine) accessible aux pratiquant locaux et pour les touristes.
- Les infrastructures existantes et les services offrent un potentiel fort d'amélioration : bornes de recharge, stations de réparation, points de location et hébergements adaptés.
- L'entretien des parcours est essentiel.
- L'accueil bike-friendly est un des facteurs clés pour l'attrait des usagers et bénéficier leurs plus-values dans une région.
- Ces équipements contribuent à une expérience complète et sécurisée.

Synthèse “Problématiques”

Les problématiques identifiées lors des ateliers se concentrent autour de six enjeux majeurs interconnectés.

1. Cohabitation et conflits d'usages :

- Les tensions entre usagers (VTTistes, randonneurs, promeneurs, agriculteurs, chasseurs) constituent la principale source de friction.
- Les sentiers partagés peuvent générer des situations de conflit et d'insécurité.
- La coexistence des pratiques nécessite une canalisation claire, un balisage adapté et des règles d'usage explicites.

2. Responsabilité, sécurité et entretien :

- Les responsabilités en cas d'accident ou de dégradation ne sont pas clairement définies entre les différents acteurs.
- L'absence de cadre légal complique la gestion et l'entretien du réseau.
- Des problèmes de sécurité (vitesse, obstacles, intersections) appellent une meilleure prévention et une signalisation plus lisible.

3. Environnement et protection des milieux sensibles :

- Le VTT traverse parfois des zones de haute valeur écologique : réserves forestières, biotopes, pâturages sensibles.
- Les impacts sur la faune, la flore et les sols soulignent la nécessité d'un zonage rigoureux et de règles saisonnières pour certains lieux spécifiques.
- La compatibilité entre développement de l'offre et préservation des milieux reste un enjeu majeur.

4. Signalisation, lisibilité et clarté du réseau :

- Le manque de signalisation, la coexistence de pistes officielles et sauvages et l'insuffisance des cartes contribuent à la confusion des usagers.
- Une signalétique unifiée et visible est essentielle pour canaliser la pratique et prévenir les comportements inappropriés.
- La qualité du balisage influence directement la perception de sécurité et la satisfaction des usagers.

5. Cadre légal, propriété et réglementation :

- L'absence d'un cadre juridique harmonisé alimente le sentiment d'insécurité pour les propriétaires et freine les projets.
- Les traversées de parcelles privées nécessitent des accords formalisés avec les propriétaires fonciers.
- Un travail de clarification légale est indispensable pour normaliser la planification.

6. Gouvernance, coordination et planification :

- Le manque de coordination entre niveaux institutionnels freine la mise en œuvre des projets VTT.
- L'absence de plan directeur cantonal accentue la dispersion des initiatives locales.
- Une gouvernance partagée apparaît essentielle pour établir la stratégie VTT à long terme.

Synthèse “Lieux d’intérêt”

Les lieux d’intérêt identifiés reflètent la richesse et la diversité du territoire neuchâtelois, structurés autour de pôles majeurs et de sites complémentaires à fort potentiel touristique.

1. Chaumont – pôle central :

- Site emblématique du canton, Chaumont concentre de nombreux usages : itinéraires VTT, pumptrack, liaisons TP et vue panoramique.
- Il représente un point d’ancrage important pour le développement du réseau et la connexion avec les autres itinéraires.

2. Bugnenets / La Chaux-de-Fonds / Vue-des-Alpes / Val-de-Ruz :

- Ce triangle constitue un deuxième pôle fort, combinant accessibilité, équipements (télési) et attractivité paysagère.
- Le potentiel touristique quatre saisons favorise la continuité des activités et la complémentarité avec Chaumont.

3. Forêts jurassiennes et sentiers :

- Les forêts, pâturages et chemins agricoles forment le socle identitaire du VTT neuchâtelois.
- Ces espaces naturels offrent un équilibre entre pratique sportive et préservation des milieux.

4. Infrastructures sportives et pumptracks :

- Les sites aménagés (St-Blaise, Bugnenets, CIS, etc.) permettent d’attirer un public varié et d’initier les pratiquants dans un cadre sécurisé.
- Ces aménagements sont essentiels pour la formation, la découverte et la diversification des publics.

5. Patrimoine, paysages et tourisme local :

- Les lieux de loisirs, métairies et vues panoramiques offrent un fort potentiel de valorisation touristique.
- Le développement des infrastructures doit préserver cette identité paysagère et culturelle unique.

Attentes : regroupement pas fréquence

Thématique	Occurrences	Points correspondants (résumé)
Réseau/planification /hiérarchie	15	Réseau clair, hiérarchisé et cohérent – intégration cantonale – connexions interrégionales – planification des parcours – meilleure signalisation – structuration du réseau VTT – éviter la dispersion des pratiques – réseau adapté à tous les niveaux – liaison TP.
Cohabitation/régulation/respect entre usagers	13	Cohabitation avec piétons, randonneurs, agriculteurs – canalisation des pratiques – conflits à apaiser – éviter les pistes illégales – respect entre usagers – encadrement et sensibilisation – régulation de la pratique libre.
Environnement/protection/durabilité	10	Respect des zones sensibles, faune et flore – intégration à la nature – durabilité des itinéraires – protection des milieux – tourisme doux – conciliation avec la nature.
Tourisme / attractivité / valeur ajoutée	9	Tourisme familial et sportif – offre cohérente et lisible – attractivité cantonale – rayonnement et expérience qualitative – complémentarité 4 saisons – séjours et retombées économiques.
Sécurité /responsabilité /prévention	7	Sécurité des parcours, prévention des accidents, clarification des responsabilités – distance et niveau adaptés – canalisation pour éviter les risques et impacts.
Accès / mobilité douce / TP	5	Connexion avec transports publics – accès optimal aux parcours – mobilité douce priorisée – éviter l'usage de la voiture – Stationnement.
Communication/visibilité/ information	4	Communication claire sur les itinéraires officiels – meilleure visibilité du réseau – information touristique – sensibilisation des pratiquants.
Économie/gouvernance/acteurs locaux	3	Soutien aux acteurs locaux – plus-value économique pour les hébergements – implication des communes et associations.
Propriété / foncier / concertation	2	Implication des propriétaires et concertation locale dans la définition des itinéraires.

Opportunités : regroupement pas fréquence

Thématique principale	Occurrences	Points correspondants (résumé)
Mobilité douce / TP / accessibilité	10	Intégration du TP dans les parcours – gares et haltes adaptées – carte annuelle avec avantages – coordination avec les réseaux TP – mobilité douce pour accès aux parcours.
Tourisme / attractivité / rayonnement	9	Coopération VTT-tourisme – offres de qualité inspirées d'autres cantons – promotion du VTT comme vitrine régionale – valorisation du patrimoine local.
Infrastructure/ équipements / services	8	Bornes de recharge, réparation, location VTT et e-bike, hébergements bike-friendly – amélioration des infrastructures d'accueil.
Réseau officiel/planification/itinéraires	7	Promouvoir les itinéraires officiels – relier les highlights – baliser les boucles – intégration des sites existants dans le réseau cantonal.
Cohabitation / synergies inter-usages	5	Partage sentiers, coordination avec gestion forestière et autres activités nature – éviter les conflits – approche intégrée.
Économie / financement / valorisation	4	Valorisation économique du VTT – soutien aux projets locaux – coopération publique/privée – financement de l'entretien.
Communication / sensibilisation	3	Mieux communiquer sur les offres VTT – documentations claires – campagne de sensibilisation aux bons comportements.
Environnement / durabilité	3	Intégrer les enjeux environnementaux dans le développement – durabilité des offres et des infrastructures.
Innovation / diversification	2	Création de centres VTT – offre libre-service – nouveaux formats (slow-up, pumptrack, circuits modulables).

Problématiques : regroupement pas fréquence

Thématique principale	Occurrences	Points correspondants (résumé)
Cohabitation / conflits d'usages	14	Conflits avec randonneurs, chiens, chasseurs, agriculteurs – partage des sentiers étroits – manque de respect – friction sur les itinéraires mixtes – gestion saisonnière.
Responsabilité / sécurité / entretien	11	Qui entretient ? – responsabilité en cas d'accident – sécurité sur pistes – obstacles – vitesse – coordination entre associations, communes et canton.
Environnement / zones sensibles	10	Protection faune, flore, forêts – érosion – réserves – période de chasse et vendanges – impact environnemental des pratiques "libres".
Signalisation/balissage/clarté du réseau	7	Manque de signalisation – cartes imprécises – balisage insuffisant – confusion entre pistes officielles et sauvages.
Propriété / foncier / réglementation	6	Traversée de parcelles privées – autorisations manquantes – accords fonciers – contraintes légales LCFO/RECCFO.
Planification/coordination/gouvernance	5	Besoin de plan directeur clair – coordination entre acteurs – anticiper les contraintes environnementales – arbitrages nécessaires.
Pratiques illégales / manque de cadre	4	Multiplication de pistes sauvages – absence de cadre juridique clair – effet "Far West".
Mobilité / accessibilité TP	3	Manque de connexion TP – accessibilité bus – départs et arrivées difficiles.

Lieux d'intérêt : regroupement pas fréquence

Thématique principale	Occurrences	Points correspondants (résumé)
Chaumont (site central)	6	Chaumont cité seul ou relié à Val-de-Ruz, Bugnenets, Vue-des-Alpes, Chasseral – itinéraires VTT, pumptrack, liaison TP, crêtes Chaumont–Chasseral.
Robella / Bugnenets / La Chaux-de-Fonds / Vue-des-Alpes / Val-de-Ruz	5	Sites liés à Chaumont – téléski, bikepark, panorama, complémentarité 4 saisons, tourisme familial.
Forêt / nature / sentiers jurassiens	4	Forêts, pâturages, sentiers existants, AF, rochers – cadre naturel fort du Jura neuchâtelois.
Pumptrack / bikepark / infrastructures sportives	4	Pumptrack St-Blaise, CIS, bikepark Bugnenets, pistes techniques et sauts.
VTT et mobilité douce / connexions locales	3	Connexions locales via TP, voie verte, usage estival des stations.
Sites touristiques / loisirs	2	Développement de sites touristiques et cabanes forestières, lieux de loisirs nature.
Région / patrimoine / paysage	2	Monts jurassiens, blocs erratiques, vues sur plateau et vallées.